

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 31 mars 2016

*** Validation du Contrat Départemental de Territoire 2016-2020**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du document de synthèse concernant le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 passé entre le Département des Côtes d'Armor et le territoire de la Communauté de Communes de la CIDERAL, qui présente notamment :

- les éléments de cadrage (territoire, enveloppe, priorités...);
- le tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au contrat ;
- le détail des contreparties attendues par le territoire.

Le Conseil municipal a décidé :

- d'approuver les opérations inscrites au contrat ;
- de valider l'ensemble du projet de Contrat Départemental de Territoire 2016-2020,
- d'autoriser, sur ces bases Monsieur le Mair à signer le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 avec le Conseil départemental.

*** Collecte des ordures ménagères : validation du changement de fréquence de la collecte et validation du règlement du service**

La collecte sélective a été mise en place sur tout le territoire de la CIDERAL en octobre 2015. Suite à ce changement, la fréquence de la collecte des Ordures Ménagères et de la collecte sélective a été modifiée.

Afin que ce changement soit pris en compte, une demande de dérogation au règlement sanitaire départemental de fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles doit être déposée auprès des services de la Préfecture. Le règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés doit également être modifié.

Le Conseil Municipal décide de valider :

- le changement de fréquence de la collecte des Ordures Ménagères suite à la mise en place de la collecte sélective sur tout le territoire de la CIDERAL.
- Le règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés

*** Projet d'effacement des réseaux « rue de Porch »**

Le Conseil Municipal a décidé de faire réaliser des travaux d'effacement des réseaux « rue du Porch » et a donné un accord de principe à l'estimation faite par le Syndicat Départemental d'Energie de Saint-Brieuc. La contribution de la Commune serait de 29 320 euros.

*** Travaux de voirie 2016 : Délibération concernant le groupement de commande et programme des travaux à définir**

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la constitution d'un groupement de commande entre les Communes de Caurel, Plussulien, Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Mayeux pour la réalisation d'un programme commun de travaux de voirie 2016. La Commune de Saint-Mayeux est désignée coordonnateur de ce groupement de commande.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du détail estimatif réalisé par le l'ADAC 22 et a défini le programme de travaux de voirie pour l'année 2016 de la façon suivante :

- Tranche ferme : Travaux à l'étang de Poulancre (sur 420 m) et au Bois de Kersaudy (sur 340 m)
- Tranche conditionnelle : Route de Saint-Guen (sur 260m)

*** Réfection du réseau des eaux pluviales (devis de BERTHO TP)**

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser en 2016 des travaux de réfection des réseaux des eaux pluviales « Route de Saint-Guen ». Une somme de 19 000 euros sera prévue au budget 2016.

*** Mise aux normes pour l'accessibilité des ERP (Etablissements recevant du Public)**

La société ECTI a présenté en Mairie le 2 mars 2016 son rapport concernant le diagnostic réalisé sur l'accessibilité des Etablissement recevant du Public. Il convient maintenant de planifier les travaux à réaliser. Une nouvelle réunion a été fixée au mardi 20 avril 2016.

*** Cybercommune**

Des cours d'informatique organisés par la CIDERAL auront lieu tous les jeudis à la salle de la Mairie de 16H00 à 17H30.